Nations Unies S/2005/131



Conseil de sécurité

Distr. générale
1er mars 2005

Original: français

Lettre datée du 28 février 2005, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une communication datée du 8 février 2005 que j'ai reçue du Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette communication à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

05-25280 (F) 030305 030305

Annexe

[original : anglais]

Lettre datée du 8 février 2005, adressée au Secrétaire général par le Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

En application des résolutions 1386 (2001) et 1510 (2003) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un rapport sur les activités de la Force internationale d'assistance à la sécurité portant sur la période du 11 août 2004 au 25 janvier 2005 (voir pièce jointe). Je vous serais obligé de bien vouloir transmettre au Conseil de sécurité le texte de la présente lettre et de sa pièce jointe.

(*Signé*) Jaap de **Hoop Scheffer**

Pièce jointe

Rapport trimestriel à l'Organisation des Nations Unies sur les opérations de la Force internationale d'assistance à la sécurité

I. Introduction

1. Dans sa résolution 1510 (2003), le Conseil de sécurité a prié le Commandement de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) de lui présenter des rapports sur l'exécution du mandat de la Force. Le présent rapport de l'OTAN est le cinquième de la série et porte sur la période du 11 août 2004 au 25 janvier 2005.

2. Au 25 janvier 2005, l'effectif total de la Force était de 8 027 soldats de 26 pays membres de l'OTAN et de 268 soldats de 10 pays non membres. Les effectifs ont fluctué au cours de la période considérée, pour atteindre un total d'environ 9 000 soldats à la fin de 2004, en raison de la présence des forces d'appui aux élections.

3. Grâce au succès de l'élection présidentielle, un nouveau gouvernement a été constitué, dont la composition a été annoncée le 23 décembre 2004. Les principales difficultés auxquelles se heurtera le Gouvernement touchent la coordination des politiques entre les ministères, la mise en œuvre de l'ambitieux programme du Président Karzaï, et la préparation des élections législatives, provinciales et de district. Le 30 décembre 2004, le Président Karzaï a fait savoir qu'il souhaitait recruter des vice-ministres, des responsables de directorats indépendants et des chefs d'organisations gouvernementales.

4. La FIAS continue d'étendre son mandat afin d'assurer la sécurité et de contribuer à la reconstruction du pays. En août, elle a pris la direction de nouvelles équipes de reconstruction de province à Pol-e-Khumri et à Feyzabad. L'Allemagne a conclu des accords bilatéraux avec le Danemark et la République tchèque en vue de fournir des troupes à l'équipe de reconstruction de province de Feyzabad, et un autre accord bilatéral avec la Croatie en vertu duquel celle-ci s'engage à fournir des effectifs civils pour une coopération à long terme avec l'équipe allemande. Par ailleurs, l'OTAN a continué de gérer l'aéroport international de Kaboul; l'Islande devait transférer ses pouvoirs à la Turquie le 31 janvier.

5. La transition entre la FIAS VI et la FIAS VII doit s'effectuer en février, à Kaboul, à l'occasion d'une cérémonie de passation du commandement.

II. Sécurité

À l'intérieur des zones d'opérations de la FIAS

6. La situation à Kaboul et dans ses environs est demeurée relativement calme mais instable au cours de la période considérée, des alertes incessantes rappelant l'éventualité d'attaques contre la FIAS, les forces de la coalition et le Gouvernement afghan. On a dénombré plusieurs attaques isolées, qui ont causé des dégâts matériels relativement peu importants et fait peu de victimes. Le 11 octobre, deux roquettes ont été lancées sur Kaboul, touchant la caserne de l'Armée nationale afghane qui

jouxte le quartier général de la FIAS. Le 23 octobre, un kamikaze a fait exploser trois grenades sur le passage de trois véhicules de la Force qui venaient de l'aéroport international de Kaboul, faisant deux blessés légers et un blessé grave parmi les soldats de la Force. Le 29 octobre, deux civils ont tiré à l'arme légère sur une patrouille de la Force.

7. Dans la zone nord, dans les provinces de Kunduz et de Balkh, on note la présence persistante de forces militantes et de chefs de guerre locaux qui s'opposent au processus de désarmement, démobilisation et réinsertion et se livrent à des activités illégales. D'un point de vue général, un certain nombre d'incidents ont jalonné la période électorale.

8. Le 29 septembre, une roquette lancée contre l'équipe de reconstruction de province de Kunduz a fait quatre blessés, dont un grave, parmi les soldats de la Force. Le 7 septembre, une manifestation a eu lieu à Feyzabad contre les organisations non gouvernementales. Bien que l'opération d'évacuation n'ait pas eu lieu, l'équipe de reconstruction locale s'apprêtait à évacuer 25 membres d'ONG au moyen d'hélicoptères allemands. Le 6 octobre, une bombe a explosé à Feyzabad, visant un allié du Président Karzaï, Ahmad Zia Massoud. Le 26 novembre, une patrouille allemande, constituée de deux véhicules de l'équipe de reconstruction de Kunduz, a été victime d'une explosion qui a fait trois blessés légers parmi les soldats allemands et endommagé l'un des véhicules. Le 20 janvier, un attentat-suicide a visé le général Dostum, à Sheberghan. Celui-ci en est sorti indemne mais un garde du corps a été tué et 21 personnes ont été blessées. Un porte-parole des Taliban a revendiqué la responsabilité de l'attentat et le général Dostum a demandé à la FIAS et à la force de la coalition de prêter leur concours à une enquête.

9. L'Italie a confirmé son intention de détacher du personnel auprès de l'équipe de reconstruction de province à Herat. Le 20 janvier, une équipe préparatoire, composée de sept personnes, a été déployée, suivie de 42 autres personnes en février.

10. La FIAS a veillé au bon déroulement du pèlerinage à La Mecque et participé au maintien de la sécurité dans ce contexte. Vingt-six mille pèlerins afghans ont pu se rendre en Arabie saoudite sans incident. Les principaux aéroports empruntés à cet effet ont été l'aéroport international de Kaboul, ainsi que les aéroports de Mazar-e-Sharif, Herat et Kandahar.

III. Appui à l'Autorité intérimaire afghane et à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

Élection présidentielle

11. Les menaces des forces militantes d'opposition qui voulaient faire échouer le processus électoral ne se sont pas matérialisées. Seules des attaques à petite échelle, sans conséquence grave, ont été signalées. La FIAS a renforcé la sécurité des zones concernées et intensifié son appui au processus en déployant 2 000 soldats supplémentaires. Les équipes de reconstruction de province ont également été dotées de personnel militaire et de capacités supplémentaires. Les forces de réaction rapide, les troupes de réserve opérationnelle et la présence aérienne de l'OTAN ont contribué au renforcement de la sécurité.

12. Au cours de la période électorale, la FIAS a participé aux travaux du Conseil afghan d'administration des élections; des planificateurs ont été détachés auprès du Groupe pour la sécurité stratégique, du Groupe d'information électorale et du Centre d'opérations pour la sécurité des élections. Elle a aussi fourni un appui limité aux observateurs internationaux délégués par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et l'Union européenne.

13. Un appui logistique limité a également été fourni à l'Organe mixte d'administration des élections, l'actuelle Commission électorale indépendante, créé en vue de préparer les élections législatives prévues en mai 2005. Les neuf membres de la Commission ont été désignés par le Président Karzaï, selon le principe d'une représentation ethnique équitable. Dans le cadre de son appui à l'Organe mixte d'administration des élections, la FIAS a réceptionné, à l'aéroport international de Kaboul, le matériel électoral en provenance d'Europe et assuré un certain nombre de vols entre Kaboul, le Pakistan et la République islamique d'Iran pour le transport des bulletins de vote des Afghans qui vivent dans des camps de réfugiés.

14. Préalablement à la cérémonie d'inauguration présidentielle du 7 décembre, la FIAS a participé à des opérations de déminage aux alentours du palais présidentiel. Elle a en outre fermé l'aéroport international de Kaboul au trafic civil et restreint les déplacements de véhicules dans la capitale.

Appui à la réforme du secteur de la sécurité

15. Le programme de désarmement, démobilisation et réinsertion devrait être mené à bien d'ici à juin 2005. Selon les chiffres les plus récents, 34 284 militaires au total ont remis leurs armes. Bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler d'un volet du programme, l'initiative de cantonnement des armes lourdes de la FIAS a été couronnée de succès. En effet, 8 114 armes lourdes ont été rassemblées et déposées dans une enceinte sécurisée. La dernière zone importante dans laquelle subsiste ce type d'armes est la vallée du Panchir, où se trouve un petit détachement de la Force.

16. La FIAS intensifie ses activités de formation et de développement dans le cadre de son appui à l'Armée nationale afghane. Elle aide celle-ci à établir son quartier général et les progrès accomplis sont manifestes. Les objectifs fixés pour le volet de la réforme du secteur de la sécurité consacré au recrutement, à l'entraînement et au détachement d'unités ont été dépassés. Dix-sept bataillons de l'Armée nationale afghane (Kandak) ont été refondus en un corps composé de trois brigades.

17. Comme mentionné dans le rapport précédent (S/2004/785, annexe, pièce jointe), la réforme du secteur judiciaire n'a jusqu'à présent produit que des résultats très limités, ce qui tend à prouver la nécessité d'une meilleure coordination des initiatives et d'une participation accrue de la communauté internationale. Le bureau des affaires juridiques de la FIAS s'emploie à organiser, en collaboration avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, des sessions de formation juridique à l'intention du personnel administratif et judiciaire afghan.

Coopération entre les secteurs civil et militaire

18. Le mécanisme de coopération entre civils et militaires de la FIAS a commencé à réorienter son action, abandonnant les projets d'intervention rapide et les

évaluations à court terme au profit d'une vision à plus long terme, afin de satisfaire aux exigences du programme national d'intervention prioritaire et d'harmoniser les activités de la communauté internationale et de la Force.

19. L'amélioration de l'administration civile demeure une question prioritaire. À cette fin, la FIAS aide les autorités afghanes à évaluer les besoins réels; elle encourage le recours aux spécialistes, supervise les projets en cours et sert de médiateur dans le cadre des activités de formation et de financement. Un dialogue a également été établi avec la Banque mondiale et la Commission européenne, à l'appui de la coopération entre secteurs civil et militaire, dans le contexte du programme de stabilisation afghan.

20. Les participants à la stratégie de lutte contre les stupéfiants, dirigée par les États-Unis, se sont réunis en janvier 2005; étaient présents des représentants de la FIAS, le commandant des forces interarmées de Brunsum, ainsi que des représentants des autorités afghanes et de la communauté internationale. Cette stratégie vise à mettre au point un plan de lutte contre les stupéfiants d'une durée de deux à trois ans.

Aéroport international de Kaboul

21. Pour l'heure, c'est la FIAS qui gère l'aéroport international de Kaboul. Il s'agira à terme de transférer son administration et son exploitation aux autorités nationales. Lors de la réunion du Bureau centralisateur, tenue le 19 janvier et présidée par des fonctionnaires de l'OTAN, les représentants de la communauté internationale et les autorités afghanes ont examiné les activités du Comité directeur liées à la remise en état de l'aéroport. Le Bureau a renouvelé l'engagement de la communauté internationale d'appuyer le Gouvernement afghan dans le domaine de l'aviation civile.

IV. Conclusion

22. Les affrontements entre factions dans le nord demeureront préoccupants si le programme de désarmement, démobilisation et réinsertion n'est pas doté d'une structure adéquate. Les attaques sporadiques et isolées contre les autorités locales, les forces de sécurité afghanes et la FIAS risquent de se poursuivre.

23. La FIAS a fourni un appui au Gouvernement afghan dans le domaine de la sécurité et contribué dans une large mesure au bon déroulement de l'élection présidentielle et de la prise de fonctions du Président Karzaï. Les équipes de reconstruction de province ont apporté une aide précieuse aux organismes des Nations Unies et autres organisations gouvernementales et non gouvernementales durant la période électorale. L'OTAN s'est engagée à fournir un appui similaire lors des prochaines élections, au printemps.

24. Dans le cadre de son mandat, la FIAS a continué de prêter son concours au Gouvernement afghan en vue de créer un environnement sûr dans sa zone d'opérations. Outre les opérations de maintien de la sécurité ordinaires, la Force poursuit son appui à la réforme du secteur de la sécurité, au programme de désarmement, démobilisation et réinsertion et aux activités connexes de cantonnement des armes lourdes.

25. La coordination entre la coalition et les organisations gouvernementales et non gouvernementales ne cesse de progresser – l'objectif étant de parvenir à une synergie et de créer un environnement propice à la reconstruction du pays.